

Avis voté en plénière du 26 novembre 2014

# La mixité des métiers

## Déclaration du groupe des entreprises

Avant toute chose, nous tenons à souligner et à saluer la qualité du travail du rapporteur et de la présidente de la section ainsi que des administrateurs ; de même nous avons eu la chance d'auditionner des intervenants de grande qualité qui nous ont aidé à murir notre réflexion sur ce sujet à la fois très important sur le fond et complexe à analyser.

Ce sujet est en effet essentiel, pour les personnes d'abord, mais aussi pour les entreprises et l'économie toute entière. Au-delà des vocations parfois contrariées, trop de secteurs, trop de métiers, trop d'emplois ne trouvent pas tous les candidats nécessaires du fait que la société toute entière oriente les choix des individus à travers des préjugés, des normes, des idées reçues sur l'adéquation supposée de tel ou tel genre à tel ou tel métier.

Mais ce sujet est aussi complexe, comme je le disais à l'instant, car la non-mixité de certains secteurs trouve ses causes dans des préjugés dont les fondements se trouvent dans la vie privée et/ou familiale, l'histoire personnelle de chacun, sa vie intime et ce qu'il a reçu de ses parents, de sa famille, de son milieu social et de son éducation. L'enjeu est important car la question posée ici est celle de l'efficacité économique et sociale. Trop d'emplois sont affectés, consciemment ou inconsciemment, en fonction des genres, excluant ainsi presque mécaniquement une part significative de la population active. Ce n'est pas acceptable.

Insistons d'abord sur le rôle majeur que doit jouer l'Éducation nationale et le système d'orientation. En fonction des sexes, trop de métiers sont encore systématiquement écartés alors que rien ne prouve que CETTE personne, du fait de son genre, ne pourrait pas convenir à CE métier. Mais les préjugés sont tenaces et les mentalités longues à évoluer. L'école a donc un rôle majeur à jouer dans ce domaine et c'est pour cela que beaucoup de préconisations contenues dans l'avis concernent le système éducatif dans son ensemble. Encore faut-il que tous les intervenants soient formés sur cette question afin de pouvoir lutter à leur niveau contre le « sexisme ordinaire » et ne pas reproduire systématiquement à la génération suivante les erreurs des générations passées.

Les organisations patronales, les branches professionnelles, les entreprises, sont en première ligne pour faire comprendre l'importance de l'égalité professionnelle et la rendre effective. De même, nous ne doutons pas de l'engagement de nombreuses organisations dans le même sens. Chacune, chacun en a conscience et les choses évoluent dans le bon sens. Si nous sommes opposé *a fortiori* dans le contexte économique et social actuel à toute mesure nouvelle obligatoire à caractère social sur la mixité des emplois, nous sommes en revanche tout à fait ouverts à des mesures incitatives pour les entreprises et leurs salariés car nous sommes certains que c'est par la concertation et l'exemple que l'on fait évoluer les choses. Il s'agit pour nous d'accompagner ce mouvement et de

l'amplifier. Certaines branches disposent d'observatoires des métiers et des compétences, elles disposent donc de moyens que les autres n'ont pas et doivent être le fer de lance de la promotion d'une méthode analytique d'observation des compétences dans les métiers non mixtes.

De même, les stages doivent être un moment privilégié de découvertes des métiers par les jeunes afin de se rendre compte *in concreto* que les portes de certains secteurs d'activités sont ouvertes à toutes et à tous et que des poches d'emploi existent.

Il serait trop long de reprendre une à une les 29 propositions contenues dans l'avis. Elles vont dans le bon sens et dans trois directions et complémentaires :

- une communication importante en direction du grand public pour lutter contre les stéréotypes liés aux métiers ;
- une incitation à faire travailler ensemble les partenaires sociaux dans les branches et dans les entreprises pour trouver des solutions concrètes et faire évoluer l'image des métiers ;
- une priorité portée sur l'éducation et la lutte contre les préjugés dès le plus jeune âge afin que les idées préconçues sur les métiers ou sur les prétendues compétences fondées sur le genre n'aient pas pour conséquence une autocensure des jeunes et des parents au moment des choix d'orientation.

La mixité des métiers est un sujet capital. Tous les acteurs et notamment les entreprises sont prêts à se mobiliser pour aller vers plus de justice. L'avis présenté nous semble équilibré et les propositions qu'il contient adaptées à la situation de notre pays.

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises a voté l'avis.